

LETTRE DU PAPE FRANÇOIS AU COLLÈGE CARDINALICE

Chers frères,

Il y a dix ans, nous avons lancé la réforme de la Curie romaine et, à travers la Constitution apostolique <u>Predicate Evangelium</u>, la nouvelle organisation du Saint-Siège a été établie, en précisant ses principes directeurs et ses finalités. *Ecclesia semper reformanda*: tel a été l'esprit qui a animé la réforme, afin de garantir que la Curie romaine assiste le Successeur de Pierre dans l'exercice de sa charge pastorale suprême pour le bien et le service de l'Eglise universelle et des Eglises particulières.

Si cet aggiornamento représente un témoignage de vitalité et de grâce, nous connaissons le dévouement et les efforts de femmes et d'hommes engagés à s'adapter à ce mouvement de renouveau. C'est à vous, frères cardinaux, dans votre fonction d'assister le Pontife Romain dans le gouvernement de l'Eglise universelle, qu'il revient d'accompagner ceux qui sont engagés dans ce processus de transformation.

Malgré les difficultés et, parfois, la tentation d'immobilisme et de rigidité face au changement, de nombreux résultats ont été obtenus au cours de ces années. Je vous remercie pour l'aide que vous avez apportée et continuez à apporter. Cela étant dit, je voudrais à présent en particulier aborder à nouveau l'un des thèmes qui a le plus caractérisé les Congrégations générales avant le Conclave: la réforme économique du Saint-Siège. Les années écoulées ont montré que les demandes de réforme formulées par le passé par de nombreux membres du Collège cardinalice ont été clairvoyantes et ont permis d'acquérir une plus grande conscience du fait que les ressources économiques au service de la mission sont limitées et doivent être gérées avec rigueur et sérieux afin que les efforts de ceux qui ont contribué au patrimoine du Saint-Siège ne soient pas dispersés.

Pour ces raisons, un effort supplémentaire est à présent nécessaire de la part de tous afin qu'un

«déficit zéro» ne soit pas seulement un objectif théorique, mais un but véritablement réalisable. La réforme a jeté les bases pour une mise en œuvre de politiques éthiques qui permettent d'améliorer le rendement économique du patrimoine existant. A cela s'accompagne l'exigence que chaque institution œuvre afin de trouver des ressources extérieures pour sa mission, en donnant l'exemple d'une gestion transparente et responsable au service de l'Eglise.

En ce qui concerne la réduction des coûts, il faut donner un exemple concret afin que notre service soit effectué dans un esprit d'essentialité, en évitant le superflu et en sélectionnant bien nos priorités, en favorisant la collaboration réciproque et les synergies. Nous devons être conscients que nous sommes aujourd'hui confrontés à des décisions stratégiques à prendre avec une grande responsabilité, parce que nous sommes appelés à assurer l'avenir de la Mission.

Les institutions du Saint-Siège ont beaucoup à apprendre de la solidarité des bonnes familles. De même que dans ces familles, ceux qui bénéficient d'une bonne situation économique viennent en aide aux membres les plus nécessiteux, ainsi, les institutions qui enregistrent un excédent devraient contribuer à couvrir le déficit général. Cela signifie prendre soin du bien de notre communauté, en agissant avec générosité, dans le sens évangélique du terme, comme condition indispensable pour demander une générosité à l'extérieur également.

En conclusion, je vous demande d'accueillir ce message avec courage, dans un esprit de service et de soutenir avec conviction, loyauté et générosité les réformes en cours, en contribuant activement à travers vos connaissances et vos expériences au processus de réforme. Chacune des institutions du Saint-Siège forme avec toutes les autres un unique corps: c'est pourquoi la collaboration authentique et la coopération en vue d'un unique objectif, le bien de l'Eglise, représente une exigence essentielle de notre service.

Dans cet esprit et avec cette conscience, je vous demande d'accompagner avec fidélité et confiance notre travail.

François

L'Osservatore Romano, Edition hebdomadaire en langue française, LXXVe année, numéro 39, jeudi 26 septembre 2024, p. 5.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana